

# PAP ROTHWEIT II

## A ALZINGEN



Le terrain a une envergure de 1092,33 ares. Le projet vise l'aménagement de 102 lots destinés à la construction de 415 unités de logement et prévoit une cession d'environ 25 % du terrain brut à la commune. La mixité des logements se répartit sur 17 maisons unifamiliales isolées, 22 maisons jumelées ainsi que 32 maisons en bande et finalement 345 unités de logements collectifs réparties dans 24

immeubles. Des logements intégrés sont admis pour les maisons isolées, les maisons jumelées ainsi que les maisons en bande accusant un recul latéral. La densité de logements s'élève à 37,99 unités de logement par hectare.

Le projet PAP Rothweit II prévoit la création de 56 logements subventionnés destinés à la vente (bail emphytéotique pour 99 années) par la Société d'habitation à bon

marché. La commune construira en outre environ 30 logements sociaux. Le PAP Rothweit II est un projet pilote unique au Luxembourg dans le domaine du remembrement urbain qui prévoit la mise à disposition par chaque propriétaire de 10 % de la surface intégrale du PAP pour créer des logements subventionnés destinés à la vente, respectivement la construction de logements à donner en location.

